

NOTE SUCCINCTE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 30 JANVIER 2020

RECTIFICATION DELIBERATION N°7

7 - PUBLICATION DE LA LISTE DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES PAR LA COMMUNE SUR L'EXERCICE 2019

Vu le décret n° 2006-887 du 17 juillet 2006 relatif à la publication des subventions ;

Monsieur le Maire rappelle que toute subvention versée sous forme monétaire ou consentie sous la forme d'un prêt, d'une garantie ou d'un avantage en nature à une association, doit faire l'objet d'une publication sous forme de liste annuelle puis, être transmise au préfet au plus tard le 30 avril suivant la fin de l'exercice pour lequel ces subventions ont été attribuées.

Tiers	Montants des subventions	Avantages en nature
30 millions d'amis	150,00 €	
A P A Souillac (protect° des animaux)	500,00 €	
Amicale des employés communaux	5 670,00 €	
Amicale des Sapeurs pompiers	200,00 €	
Amis des sentiers souillagais	100,00 €	
ARTICOM	3 000,00 €	Local av du Général de Gaulle
Associat° Projet Insertion Emploi (APIE)	4 000,00 €	Local à disposition av M. Malvy
Association du Site de Beaurepos (Présignac)	500,00 €	
ATHLE 46	3 000,00 €	Mise à disposition installations sportives + P des congrès + appartement maternelle
Au fil du temps	100,00 €	
Banda les Cabécous	500,00 €	Mise à disposition salle cloître abbaye
Club Amitié Loisirs	100,00 €	Mise à disposition de salle
Club de bridge	300,00 €	
Club informatique	100,00 €	Mise à disposition salle palais des congrès
Club sportif collège Puy d'Alon	150,00 €	
Club sportif lycée hôtelier	150,00 €	
Club sportif lycée Vicat	150,00 €	
Collège du Puy d'Alon	500,00 €	
Coopérative école élémentaire	6 550,00 €	
Coopérative école maternelle	3 600,00 €	
Croix rouge	600,00 €	Mise à disposition salle Maison Sauviat

Des fils à la folie	200,00 €	Mise à disposition salle palais des congrès
Donneurs de sang	400,00 €	Mise à disposition salle du Bellay
Ecaussystème	500,00 €	Convention prêt matériel + salle du Bellay
Entente Souillac Cressensac Gignac (football)	8 100,00 €	Mise à disposition installations sportives plaine des jeux
Espadon Souillac	720,00 €	Mise à disposition Palais des Congrès 2 jours
Evolution	100,00 €	Mise à disposition salle
Fédérat° dép. anc. Combattants du front	250,00 €	
Femmes Egalité Parité 46	100,00 €	
Festival de jazz Sim Copans	17 000,00 €	Mise à disposition podium + véhicules + Palais des congrès en cas de pluie + salle voûtée + salle du Bellay + salle St Martin
FNACA	80,00 €	
FSE Collège du Puy d'Alon	500,00 €	
FSE lycée hôtelier	300,00 €	
FSE lycée Louis Vicat	300,00 €	
Jardins familiaux	200,00 €	Mise à disposition terrain
Judo club	360,00 €	Mise à disposition dojo
Jump Souillac	1 400,00 €	Mise à disposition installations sportives plaine des jeux
Le Pied à l'étrier	500,00 €	Mise à disposition salle abbaye
Les Amis d'Alain Chastagnol	500,00 €	
Les Archers du pays de Souillac	500,00 €	
Les Cabecouacs	7 500,00 €	Mise à disposition de salles et matériels pour le festival des bandas
Les Ecoliers souillagais	500,00 €	
Les Sendarels	100,00 €	
Lire voir écouter	2 000,00 €	Locaux bibliothèque
Lycée hôtelier voyage	1000,00 €	
Lycée Louis Vicat	500,00 €	
Marche nordique	100,00 €	
Prévention routière	300,00 €	
Restos du cœur	1 200,00 €	Mise à disposition salle abbaye
Secours catholique	500,00 €	Mise à disposition salle Maison Sauviat + salle Abbaye
Secours populaire	1 000,00 €	
Société de pêche ASPPMA	300,00 €	
Sœur garde-malade	250,00 €	
Souillac Accueil	100,00 €	
Souillac cyclisme	700,00 €	
Souillac en maths	200,00 €	
Souillac Images	100,00 €	

Souillac en scène	3 200,00 €	Mise à disposit° salle abbaye + salle du Bellay + P des congrès
Spéléo club Souillagais	400,00 €	Mise à disposition salle abbaye
Tennis club Souillagais	810,00 €	Mise à disposition installations sportives
Tous Ensemble pour les Gares	200,00 €	
Twirling bâton	600,00 €	Mise à disposition ponctuelle salle des Dames + palais des congrès
Union philatélique du Quercy	100,00 €	Mise à disposition salle voûtée 1/mois
Urgence Lignes POLT	400,00 €	
USS Hand-ball	800,00 €	
USS Rugby	8 100,00 €	Mise à disposition installations sportives + plaine des jeux
Vivre à Souillac	100,00 €	Mise à disposition salle
TOTAL	92 990,00 €	

Il est proposé :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de la liste présentée ci-dessus.